

ANMTEPH

Association Nationale de Médecine du Travail
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux

FORMATIONS

2022

www.anmteph.fr

Renseignements et inscriptions :
secretariat@anmteph.fr

ANMTEPH

13 rue Henri de Guénégaud

77410 Fresnes-sur-Marne

06 99 38 07 04

CATALOGUE

DES

FORMATIONS

SANTE



AU



TRAVAIL



ANMTEPH - Conditions et droits d'inscription aux formations

L'ANMTEPH est un organisme de formation, enregistré sous le numéro 76 66 02030 66 auprès de la DIRECCTE. L'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu a habilité l'ANMTEPH à dispenser des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC).

Les droits d'inscription à nos formations sont pris en charge par le service de formation de l'établissement employeur, par l'ANFH ou par tout autre organisme.

Après pré-inscription de l'intéressé, une convention de formation est adressée au service formation de l'employeur pour acceptation.

Il sera délivré une attestation de présence à la formation.

Le règlement sera effectué dès réception de la facture correspondante au nom de « l'Organisme de Formation de l'Association Nationale de Médecine du Travail et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux » (Organisme de Formation ANMTEPH) à l'issue de la période de formation.

Les demandes d'annulation par courrier ou télécopies reçues plus de 15 jours avant le début de la formation seront acceptées ; si elles nous parviennent moins de 15 jours avant le début de celles-ci elles entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 25 % des droits d'inscription.

Pour toute inscription annulée moins de 2 jours avant le début de la formation, ou en cas d'absence du participant le premier jour de formation ou les jours suivants, l'ANMTEPH facturera un montant égal à 100 % des droits d'inscription.

Les participants à la formation sont assurés par l'intermédiaire de leur établissement contre tous les risques d'accidents du travail proprement dits et d'accidents de trajet au sens de la législation en vigueur.

Par ailleurs, ils doivent s'acquitter de la prise en charge de leur assurance « Responsabilité civile » pendant la durée de la formation et respecter les consignes de sécurité dans les locaux affectés à la formation.

La responsabilité de l'ANMTEPH ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit par le fait malveillant ou non du participant à la formation.

En cas de nécessité des modifications concernant la date et le lieu de la formation sont susceptibles d'intervenir. L'ANMTEPH s'engage à respecter le programme de formation tel qu'il a été défini antérieurement ; cependant le programme peut être modifié en cas d'empêchement d'un intervenant.

Lieu des formations

Les formations ont lieu à Paris, exception faite des Journées nationales de formation qui peuvent être réalisées dans toutes les villes de France et à l'étranger.

Des formations peuvent être organisées sur le plan régional pour tout groupe de 15 personnes au minimum.

A Paris, les formations ont lieu :

A l'**hôtel Voco**, 79-81 Avenue du Maine, 75014 Paris

Accès :

- Transports en commun : métro ligne 4, 12 et 13
ACCES METRO
- Métro : Gaité, Montparnasse Bienvenue
- Station Montparnasse Bienvenue (M4 et 12)
- Stations Gaité, Montparnasse Bienvenue (M13)
- Depuis les **Aéroports de Paris (Orly ou Roissy Charles de Gaulle)**, 3 possibilités s'offrent à vous : Le Taxi / Les bus Air France : Descendre à l'arrêt Gare Montparnasse / Le RER B jusqu'à la station Denfert Rochereau, puis le métro Ligne 6 et descendre à la station Montparnasse.
- En provenance de **Gare du Nord ou Gare de l'Est** vous pourrez emprunter le métro Ligne 4 jusqu'à la station Montparnasse.
- En provenance de **Gare de Lyon** rejoindre la Gare Saint Lazare en empruntant la ligne 14 puis changer pour la ligne 13 jusqu'à la station Gaité.

Calendrier prévisionnel des formations 2022

Intitulé de la formation	Personnels concernés	Dates	Droits d'inscription*
58^{èmes} Journées nationales de formation de l'ANMTEPH Lieu : Paris	Médecins Infirmiers Préventeurs	<i>A venir</i>	Adhérent : 500 € Non adhérent : 700 €
La réglementation dans la FPH Lieu : Paris	Infirmiers	23, 24 et 25 mars	900 €
Risques professionnels en établissements de santé : les troubles musculo squelettiques, les risques psychosociaux, les rayonnements ionisants et les horaires atypiques Lieu : Paris	Infirmiers	11, 12 et 13 mai	900 €
L'ergonomie hospitalière Lieu : Paris	Infirmiers Médecins	1, 2 et 3 juin	900 €
Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé Lieu : Paris	Secrétaires	15, 16 et 17 juin	900 €
Pathologies psychiatriques et travail (DPC) Lieu : Paris	Infirmiers Médecins Psychologues	22, 23 et 24 juin	900 €
Évaluation des risques dans les établissements de santé : Focus sur la prévention du risque chimique et biologique Lieu : Paris	Infirmiers	12, 13 et 14 octobre	900 €
Entretiens infirmiers Lieu : Paris	Infirmiers	16, 17 et 18 novembre	900 €
Radioprotection dans les établissements de santé Lieu : Paris	Médecins Infirmiers	30 novembre, 1 et 2 décembre	900 €
Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés Lieu : Paris	Infirmiers Médecins	7, 8 et 9 décembre	900 €
Animation d'équipe et posture professionnelle Lieu : Paris	Infirmiers Médecins	14, 15 et 16 décembre	900 €

*Tarif préférentiel « Interne en santé au travail des établissements de santé » (sur justificatif et en fonction des places disponibles) : 58 € pour le 58^{èmes} Journées de formation ; 450 € pour les autres formations

58^{èmes} Journées nationales de formation **sur la santé au travail dans les établissements de soins et médico-sociaux**

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
<i>Dates à définir</i>	Personnels des SST, Médecins du Travail, Infirmiers des SST, Psychologues du Travail, Ergonomes, Préventeurs, IPRP, Membres de CHSCT, DRH, Cadres	Paris	500 € pour les adhérents à jour de cotisation 700 € pour les non adhérents

Objectifs :

- développement professionnel continu des médecins du travail
- formation des personnels infirmiers des SST
- mise à jour des connaissances sur des thèmes d'actualités professionnelles en Santé au Travail et notamment en prévention des risques professionnels dans les établissements de santé.

Intervenants :

Spécialistes en médecine du travail ou autres disciplines

Programme :

En cours d'élaboration

La réglementation dans la FPH

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
23, 24 et 25 mars 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail Médecins collaborateurs Membres de l'équipe pluridisciplinaire Cadre de santé	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs pédagogiques

A l'issue du programme, les participants :

- Disposeront des notions réglementaires nécessaires à comprendre le rôle et le champ d'action du service de santé au travail au sein d'un établissement de santé privé et public
- Connaîtront les différents interlocuteurs en lien avec le service de santé au travail
- Connaîtront les modalités de suivi en santé travail en structure de soins, en fonction des risques professionnels du secteur de soins et des différents statuts des salariés
- Appréhenderont les textes spécifiques à la fonction publique hospitalière dans le cadre général du maintien en emploi et dans l'emploi

Intervenants :

Dr S. Miczek (MTPH, CHRU Lille) ; Dr J. Sommé (MTPH, CHU de Toulouse)

Programme : 21 heures

Mercredi	9h00-12h30 (Dr J. Sommé) <ul style="list-style-type: none">• Introduction à la notion « d'aptitude » au travail « en milieu de soins »• Le service de santé au travail dans la fonction publique hospitalière :<ul style="list-style-type: none">○ Différences privé / public○ Les missions du service de santé au travail○ L'équipe pluridisciplinaire et le rôle de ses membres
	14h00-17h30 (Dr S. Miczek) <ul style="list-style-type: none">• Procéder à l'évaluation du poste et des conditions de travail :<ul style="list-style-type: none">○ Introduction à l'analyse ergonomique du travail○ Tiers-temps○ Etude de poste○ Pénibilité• Les liens employeurs, représentants du personnel et services de santé au travail :<ul style="list-style-type: none">○ Secret médical et dossier médical de santé au travail (DMST)○ CHSCT /CSE○ DIRECCTE

Jeudi**9h00-12h30 (Dr S. Miczek)**

- Le suivi individuel des agents/salariés :
 - Les modalités de suivi
 - Spécificité du suivi en FPH :
 - En fonction du statut
 - Les différents niveaux d'aptitude (statut, fonction, poste)
 - En fonction du cadre d'intervention du SST (embauche, reprise...)
 - En fonction des risques (biologique, chimique, rayonnement ionisant, hyperbare, grossesse)

14h00-17h30 (Dr J. Sommé)

- Procéder à l'évaluation du salarié/de l'agent :
 - La situation de travail et les risques professionnels (traçabilité)
 - Etat de santé
 - Adéquation état de santé/poste de travail
 - Surveillance de l'impact médical des risques professionnels
 - La prévention des risques
 - Prescription d'examens complémentaires
 - Demande d'avis techniques
- Formaliser le contenu de la décision
 - Attestation de suivi
 - Avis d'aptitude
 - Aménagements et restrictions
 - Contestations et recours

Vendredi**9h00-12h30 (Dr S. Miczek)**

- Inaptitude, reclassement, invalidité :
 - Inaptitude au poste
 - La protection sociale en FPH (maladie ordinaire, congés de longue maladie et de longue durée, AT/MP)
 - Comité médical
 - Commission de réforme
 - La caisse des dépôts
 - Invalidité, retraite pour invalidité

14h00-17h30 (Dr J. Sommé)

- Maintien dans l'emploi :
 - Changement de poste
 - Reclassement
 - Travailleur handicapé (FIPHFP)
- Echanges de pratiques autour de situations concrètes :
Les participants peuvent préparer des dossiers de cas complexes à débattre en groupe (jusqu'à 2 dossiers par participant)

Risques professionnels en établissements de santé : les troubles musculo squelettiques, les risques psychosociaux, les rayonnements ionisants et les horaires atypiques

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
11, 12 et 13 mai 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs pédagogiques :

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Connaître les TMS les plus courants en établissement de santé, comprendre les liens entre les sollicitations biomécaniques avec le stress, les RPS et les organisations de travail et pouvoir mettre en place des actions de prévention
- Appréhender des notions d'ergonomie hospitalière afin d'objectiver les difficultés au poste de travail afin de pouvoir les aménager
- Connaître les RPS (violence interne et externes, épuisement professionnel, souffrance au travail et harcèlement moral), apprendre à les repérer, les analyser et mettre en place des actions de prévention
- Définir les missions et les responsabilités des acteurs de la radioprotection, en particulier du médecin du travail
- Comprendre et expliquer aux agents les risques liés aux rayonnements ionisants, la radioprotection et les modalités de surveillance médicale
- Comprendre et expliquer aux agents les effets sur la santé des horaires atypiques sur leur santé et les moyens de prévention à mettre en œuvre

Intervenants :

Dr I. Clément (MTPH, CHRU Besançon) ; Dr A. Alvarez (MTPH, CHU Montauban)

Programme : 20h

<i>Mercredi</i>	<p>9h00-12h30 : les TMS (Dr I. Clément)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et présentations : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>présentation</i> ○ <i>recueil des attentes des participants</i> • les TMS : <ul style="list-style-type: none"> ○ physiopathologie, ○ facteurs de risque, ○ prise en charge <p>14h00-17h30 : ergonomie (Dr I. Clément)</p> <ul style="list-style-type: none"> • notions d'ergonomie hospitalière • études et aménagement des postes de travail
-----------------	--

Jeudi

9h00-12h30 : situations de violence (Dr I. Clement)

- analyse, prévention et prise en charge des risques psychosociaux en établissements de santé

14h00-17h30 : situations de violence (Dr I. Clement)

- analyse, prévention et prise en charge des situations de violence en établissements de santé

Vendredi

9h00-12h30 : risque radiologique (Dr A. Alvarez)

- le risque radiologique :
 - radioprotection
 - suivi dosimétrique des personnels exposés

14h00-17h00 : horaires atypiques (Dr A. Alvarez)

- Les risques liés aux horaires atypiques
- Synthèse des journées, évaluation de la formation

Ergonomie hospitalière

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
1, 2 et 3 juin 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

- Mieux appréhender l'ergonomie hospitalière afin de mieux répondre à l'obligation de conseiller de l'employeur.
- Acquérir des connaissances et outils en ergonomie en vue de contribuer à l'intégration des démarches ergonomiques dans les projets techniques et organisationnels de l'établissement.
 - Comprendre l'impact des facteurs techniques et organisationnels dans l'efficacité globale de l'entreprise
 - Objectiver les difficultés aux postes de travail et les effets sur la santé et la sécurité des opérateurs
 - Participer à l'élaboration d'actions de prévention en santé au travail

Intervenants :

Dr I. Clément (MTPH, CHRU Besançon) et Mme C. Boisson (ergonome, CHRU de Nîmes)

Programme : 21 heures

<i>Mercredi</i>	<i>9h- 12h30</i> Présentation et attentes Pré-test <i>Pause</i> ❶ Bases conceptuelles de l'ergonomie <ul style="list-style-type: none">• L'homme au travail : notion d'activité et de coût physiologique, psychique, cognitif <i>14h00-17h30</i> <ul style="list-style-type: none">• La situation de travail : déterminants, contraintes <i>Pause</i> ❷ Méthode d'analyse du travail <ul style="list-style-type: none">• Conduite de projet et stratégie d'intervention<ul style="list-style-type: none">- Levier et freins aux démarches de prévention et plus généralement à la transformation- Les grandes étapes d'une intervention sous forme de process : focus sur l'analyse de la demande, le diagnostic (préparation et validation)
-----------------	--

Jeudi

9h-12h30

- Evaluation/identification des facteurs de risques dans les situations de travail
 - Préparation de l'intervention, notion de validation et information des travailleurs

Pause

- Méthodologie d'observation et outils, travail à partir des données/indicateurs (SST, RH et d'activité)
- Référence aux normes et outils existants

14h00-17h30

③ Conception des situations de travail

- Elaboration de repères de transformation : références normatives en anthropométrie, conception des postes de travail
- Notion de situations de référence et de simulations, recherche de solutions : réflexion collective, caractère participatif
- Travail à partir de situations caractéristiques en établissement de soins
 - La mobilisation des patients par les soignants à travers différents exemples
 - Le travail sur écran de visualisation – secrétariat

Vendredi

9h00-12h30

④ Ergonomie et prévention de la désinsertion professionnelle

- Identification des freins et des leviers (évaluer la situation de handicap au travail et identifier les prédicteurs d'incapacités)

Pause

- Quizz

14h00-17h30

- Ateliers

Chaque journée de formation sera clôturée par un cas pratique. La dernière demi-journée sera consacrée à des ateliers, mises en situation.

Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
15, 16 et 17 juin 2022	Secrétaires des SST	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

- Définir les attributions et missions des secrétaires en Santé au Travail,
- Apporter les notions générales qu'exige la spécificité de ses fonctions,
- Analyser les exigences de ses missions,
- Etudier et développer sa collaboration avec l'infirmier et le médecin du travail.

Intervenants :

Dr A. Rodriguez (MTPH, CH Agen-Nérac) et Dr A. Alvarez (MTPH, CH Montauban)

Programme : 20 heures

Mercredi 9h00-12h30 / 14h00-17h30

- Présentation et expression des attentes des participants
- Les missions du SST partie 1 : le suivi individuel en santé au travail :
 - ✓ le cadre réglementaire
 - ✓ le contenu : examens médicaux, examens complémentaires
 - ✓ la Surveillance Médicale Renforcée (SMR) et la Surveillance Individuelle Renforcée (SIR) : définitions, conséquences sur le suivi individuel
 - ✓ la fiche d'aptitude et l'attestation de suivi
 - ✓ les réalisateurs du suivi : médecin du travail (MDT), collaborateur médecin, Interne, infirmier(e) en santé au travail (IST)
- Le Dossier Médical en Santé au Travail (DMST) :
 - ✓ son contenu
 - ✓ les logiciels en santé au travail
 - ✓ la transmission du DMST et son archivage
- Le SST et ses correspondants dans l'hôpital : DRH, DS, DAM, Cadres et responsables de services, référents handicap, etc...
- Le rôle spécifique de l'assistant(e) médico-administratif(ve) (AMA) dans le cadre du suivi individuel

Jeudi**9h00-12h00 / 14h00-17h30**

- Les accidents de Travail (AT)/ Accidents de Service (AS) / Maladies Professionnelles (MP) / Maladies Contractées en Service (MCS) :
 - ✓ définitions,
 - ✓ déclaration,
 - ✓ reconnaissance, réparation, expertises, Commission de Réforme (CDR),
 - ✓ place du SST : déclarations, analyse, imputabilité, prévention ;
 - ✓ rôle spécifique de l'AMA
- Les missions du SST partie 2 : les actions en milieu de travail : risques professionnels et leur prévention :
 - ✓ risques présents dans la FPH
 - ✓ la place de l'employeur :
 - le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le plan de prévention
 - les attestations d'expositions
 - les facteurs de pénibilité
 - ✓ la place du SST :
 - les études de poste
 - les alertes
 - les conseils en prévention
 - les formations
 - la participation aux projets de prévention institutionnels et à leur évaluation
 - ✓ rôle spécifique de l'AMA et le nouveau métier d'assistant(e) de prévention (AP) dans les petits établissements)
- Echanges de pratiques/jeux de rôle

Vendredi**9h00-12h00 / 13h30-16h00**

- Les vaccinations obligatoires et recommandées :
 - ✓ la réglementation
 - ✓ la place du SST
 - ✓ le rôle spécifique de l'AMA
- Le SST et les instances institutionnelles :
 - ✓ le CHSCT
 - ✓ le CTE (et le futur CSE)
 - ✓ le CLIN
 - ✓ la CME
- Les congés de maladie : CMO, CLM, CLD, CGM
- Le Temps Partiel Thérapeutique
- Le Comité médical et le Comité Médical Supérieur
- Le secret médical, la confidentialité : définition, sanctions juridiques, responsabilité de l'AMA
- Echanges de pratiques/jeux de rôle
- Synthèse des 3 journées, évaluation de la formation

Pathologies psychiatriques et travail

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
22, 23 et 24 juin 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail Psychologues du travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

- Dépister les troubles psychopathologiques, les plus fréquents aigus ou chroniques présentés par des salariés sur le lieu de travail et les risques suicidaires au travail
- Mettre en place une conduite à tenir de prise en charge
- Evaluer l'incidence sur l'aptitude chez les salariés en établissements de santé :
- Repérer précocement l'épuisement professionnel (ou burn out), le syndrome de stress post traumatique après des situations de violences
- Utiliser des outils et questionnaires selon les psychopathologies (test de dépression, MBI...), des modèles de déclaration de situation de violence et assurer la traçabilité dans les dossiers médicaux de santé au travail.
- Prononcer une inaptitude ou favoriser le maintien dans le poste
- Rédiger des certificats d'inaptitude lors du repérage de signes en lien avec une souffrance au travail ou de harcèlement au travail.
- Repérer les addictions et mettre en œuvre une conduite à tenir adaptée

Intervenants :

Dr I. Clément (MTPH, CHU Besançon) et Dr M. Lamontellerie (psychiatre, CHU Besançon)

Programme : 20 heures

Mercredi 9h00-12h30

Epuisement professionnel

- Accueil et présentations
 - atelier 1 : pré-test
 - atelier 2 : recueil des attentes des participants
 - atelier 3 : autodiagnostic avec le MBI et autres questionnaires de l'épuisement professionnel
- Qu'est-ce que l'épuisement professionnel ?
 - atelier 4 : études de cas en petits groupes
- Mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir et identification d'indicateurs de suivi

14h00-17h30

Harcèlement et syndrome de stress post-traumatique

- Violences internes et harcèlement moral et sexuel, le cadre de la loi
 - atelier 5 : études de cas en petits groupes
 - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir (modèles de déclarations de violence) et identification d'indicateurs de suivi, modèle de rédaction de certificat d'inaptitude lors de harcèlement moral

- Violence externes et syndrome post traumatique
 - *atelier 6* : études de cas en petits groupes
 - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir, le repérage précoce du syndrome de stress post-traumatique et identification d'indicateurs de suivi

Jeudi

9h00-12h30

Dépression - troubles bipolaires - Risque suicidaire

- Apport de l'expert et outils de diagnostic pour les différentes pathologies
 - *atelier 7* : études de cas en petits groupes, analyse a posteriori des cas de suicides rencontrés dans leur établissement et questionnement sur une prise en charge adaptée
 - mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir et identification d'indicateurs de suivi

14h00-17h30

Les névroses (hystérie- phobies –TOC) Les Psychoses –état délirant

- Apport de l'expert
 - *atelier 8* : études de cas en petits groupes en identifiant la pathologie et en utilisant des outils
 - Mise en commun et apports de l'expert sur la conduite à tenir, problématique de l'aptitude, identification d'indicateurs de suivi

Vendredi

9h00-12h30

Conduites addictives

- Apport de l'expert sur les addictions et la législation
 - *atelier 9* : études de cas en petits groupes à partir de problématiques rencontrées dans leur établissement
 - mise en commun et apports de l'expert sur les différentes addictions, la conduite à tenir, le problème de l'aptitude, l'identification d'indicateurs de suivi

14h00-17h00

Conclusion et évaluation

- *atelier 10* : post test
- Correction et d'analyse des pré test et post test
- *atelier 11* : chaque participant rédige un ou plusieurs axes d'amélioration dans lequel il s'engage

Évaluation des risques dans les établissements de santé : Focus sur la prévention du risque chimique et biologique

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
12, 13 et 14 octobre 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs pédagogiques :

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Appréhender les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Repérer les principaux dangers auxquels sont exposés les agents
- Assister le médecin du travail et les Conseillers en Préventions dans l'évaluation des risques chimique.
- Informer les salariés sur les principaux risques auxquels ils sont soumis
- Informer les salariés sur l'exposition aux risques biologiques spécifiques au milieu de soin.
- Mener à bien une enquête de contagie liée à un agent infectieux (tuberculose, gale, rougeole)
- Informer les salariés sur les vaccins obligatoires et recommandés en milieu de soin.
- Mettre à jour le statut vaccinal pour l'embauche d'un salarié de la fonction publique hospitalière
- Gérer les accidents d'exposition aux liquides biologiques (AES) et leur suivi

Intervenants :

M. M. Juan, Ingénieur et technicien HSCT (APHP Paris) ; Dr J. Sommé, MTPH (CHU Toulouse)

Programme : 21h

Mercredi

9h00-12h30 (M. M. Juan)

- Accueil et présentations :
 - *Pré-test*
 - *Recueil des attentes des participants*
- L'évaluation des risques professionnels
 - Contexte réglementaire
 - Enjeux de santé et enjeux managériaux
 - Terminologie
 - Les principaux dangers

14h00-17h30 (M. M. Juan)

- Méthodologie de l'évaluation
- Un risque particulier : Le risque chimique
- Le risque chimique à l'hôpital
 - Où ?
 - Modes de contamination

Jeudi

9h00-12h30 (M. M. Juan)

- Evaluation du risque chimique
 - La FDS, les pictogrammes
 - L'évaluation paramétrique Vs le mesurage
- La prévention

14h00-17h30 (Dr J. Sommé)

- Les risques biologiques : généralités et synthèse sur les principales maladies infectieuses.
 - tuberculose
 - varicelle, zona
 - rougeole
 - coqueluche
 - grippe
 - infections invasives à méningocoque
 - gale.
 - COVID-19

Vendredi

9h00-12h30 (Dr J. Sommé)

Vaccinations et fonction publique hospitalière :

- Principes de la vaccination : bénéfiques, composition des vaccins.
- L'acte vaccinal, la responsabilité du vaccinateur et du prescripteur
- Le calendrier vaccinal
- Les vaccinations obligatoires.
- Les vaccinations recommandées en milieu de soin.

13h30-17h00 (Dr J. Sommé)

- Les accidents d'exposition aux liquides biologiques (AES) : épidémiologie, conduite à tenir, suivi sérologique, prévention, législation.
- Synthèse des journées
- Questions-réponses
- Évaluation de la formation

Entretiens infirmiers

Dates	Public concerné	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
16, 17 et 18 novembre 2022	Infirmiers des SST	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs pédagogiques

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Mener des entretiens infirmiers dans différentes situations de travail
- Respecter la réglementation
- Mettre en place et suivre des bonnes pratiques de travail en partenariat avec le médecin du travail
- Utiliser les différents outils nécessaires à la préparation, la conduite, la formalisation et le suivi des entretiens infirmiers

Intervenants : Mme C. Higounenc (infirmière en santé au travail, enseignante en licence professionnelle des métiers de la santé au travail-Toulouse), Dr H. Beringuier (MTPH)

Programme : 21 heures

JOUR 1

9H-12H30

- Présentation et recueil des attentes des participants
- Rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail
- *Pause*
- Rappel des compétences des médecins du travail et recherche sur la coordination nécessaire Médecin du travail/Infirmier en santé au travail

14H-17H30

- Suite du rappel des compétences des médecins du travail et recherche sur la coordination nécessaire Médecin du travail/Infirmier en santé au travail.
- *Pause*
- En petits groupes les participants réalisent des trames d'entretiens infirmiers à partir de vignettes de situations :
 - Lors de visites périodiques
 - En consultation spontanée
 - En suivi grossesse
 - En suivi des personnels travaillant de nuit
 - En consultation de maintien dans l'emploi...

JOUR 2

9H-12H30

- Présentation des trames travaillées la veille en petits groupes à l'ensemble du groupe, commentaires et apports des formateurs
- *Pause*
- Présentation de modèles de grilles d'entretiens infirmiers

14H-17H30

- Notions de communication en entretien
- A partir de situations de consultations infirmières vécues et de situations d'échanges infirmier/médecin du travail les participants construisent des jeux de rôles. Ce travail s'appuie sur les trames présentées le matin.
- *Pause*
- Les jeux de rôles sont joués, observés et commentés

JOUR 3

9H-12H30

- Approfondissement de la pratique des consultations infirmières (les déterminants de la Santé, le repérage des risques professionnels et des moyens de prévention existants, sensibilisation et changements de comportements)

14H-17H30

- A partir d'articles de bibliographie, échanges entre pairs sur les pratiques professionnelles en santé au travail (en particulier, seront abordées les questions d'éthique)
- *Pause*
- Chaque participant rédige un ou plusieurs axes d'amélioration qu'il souhaite mettre en place
- Conclusion

Radioprotection dans les établissements de santé

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
30 novembre, 1 ^{er} et 2 décembre 2022	Infirmiers des SST Médecins du travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

A l'issue du programme, les participants seront plus à l'aise pour suivre et gérer les risques chez les salariés exposés aux radiations ionisantes, c'est à dire :

- Définir les missions et les responsabilités des différents acteurs concernés, en particulier la position du médecin du travail par rapport à la personne compétente en radioprotection
- Respecter les nouveaux textes réglementaires et législatifs spécifiques
- Gérer les risques liés aux radiations ionisantes : irradiation, contamination
- Identifier les indicateurs de suivi
- Mettre en place des actions pertinentes dans les services de santé au travail pour améliorer le suivi et la gestion des risques liés aux radiations ionisantes

Intervenants :

Dr S. Grégoire (MTPH, CHU Nantes)

Programme : 20h30

Mercredi

9h00-12h30

- Accueil et présentations :
 - *pré-test*
 - *recueil des attentes des participants*
- Rappels de la réglementation actualisée
- La radioprotection
- Le risque radiologique
- La radiobiologie
- Les moyens de radioprotection

14h00-17h30

- L'exposition externe
- L'exposition interne

Jeudi

9h00-12h30

- Le suivi de l'état de santé des travailleurs classés
- Les acteurs de la radioprotection / Le rôle du médecin du travail
- Les différents secteurs utilisant des RI

14h00-17h30

- Les différents secteurs utilisant des RI

Vendredi

9h00-12h30

- Étude de cas cliniques

14h00-17h00

- Étude des postes de travail
- Analyse des situations de travail / Modalités de suivi des salariés
- Correction et analyse des pré test et post test

Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
7, 8 et 9 décembre 2022	Infirmier des SST CPRP Assistant en santé au travail	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs :

- Permettre aux participants de mieux comprendre les problématiques d'ambiance de travail :
- Disposer des connaissances générales permettant d'intégrer les ambiances de travail à l'entretien infirmier
- Connaître et exploiter les textes applicables aux ambiances de travail
- Comprendre les principes de base applicables aux diverses ambiances de travail
- Connaître les principaux effets sur la santé des ambiances de travaux hors norme
- Maîtriser les bases de la métrologie applicable aux ambiances de travail
- Manipuler les appareils de métrologie, déterminer une campagne de mesure et exploiter des résultats.

Intervenants :

M. M. Juan, Ingénieur et technicien HSCT (APHP Paris), Dr C. Peyrethon, MTPH (GH NORD ESSONNE)

Moyens pédagogiques : Etudes et résolution de cas, apports théoriques, ateliers pratiques (Groupe de 4).

En fin de formation chaque participant recevra : Le livret de formation. Formulaire de relevés métrologique et d'exploitation des résultats

Programme : 17 heures

<i>Mercredi</i>	9h-12h30 / 14h-17h30 Présentation de la session et attentes des participants Définition légale des ambiances de travail Le bruit professionnel <ul style="list-style-type: none">• Les textes• Les principes de base• Les effets sur la santé• Les références normatives• Les éléments d'analyse• Les bases de la métrologie
-----------------	--

Les Ambiance thermiques

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

Jeudi

9h-12h30 / 14h-17h30

Bilan première journée

Les ambiances lumineuses

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

La ventilation des locaux

- Les textes
- Les principes de base
- Les effets sur la santé
- Les références normatives
- Les éléments d'analyse
- Les bases de la métrologie

Vendredi

9h-12h30

Métrologies (TP 3 Heures par groupe de 4)

Découverte de l'appareillage de base, ses fonctions. Préparer réaliser et exploiter une mesure

Bilan de fin de session

Animation d'équipe et posture professionnelle

Dates	Publics concernés	Lieu de la formation	Montant des droits d'inscription
14, 15 et 16 décembre 2022	Médecins du Travail Cadres Coordonnateurs de service Directeurs	Hôtel Voco 79-81 Av. du Maine 75014 Paris	900 €

Objectifs pédagogiques

A l'issue du programme, les participants seront capables de :

- Comprendre les attentes des participants pour leur fournir les éléments théoriques et opérationnels nécessaires
- Savoir interroger et Comprendre la position managériale des médecins du travail
 - Qu'est-ce que le travail d'IPRP et quel lien avec le travail médical ?
 - Comprendre Pourquoi animer le travail ? Quelles conséquences d'une animation fonctionnelle / Dysfonctionnelle
 - Quelle nosographie d'un système collectif pas en santé (Cf. Daniellou)
 - Les systèmes de défense individuels et collectifs
 - Comment tout ça est une forme de résistance à la ... résistance au réel ?
- Les outils de décision en équipe
 - Principe de subsidiarité
 - Tendre vers un environnement capacitant : la médecine développementale
 - Justice Organisationnelle
- C'est quoi un collectif de travail VS Travail collectif Vs Équipe ?
 - Genre et style professionnel
- C'est quoi manager : c'est décider pour / par / Avec ?
 - Le dissensus et la controverse
 - Comment se départir de la « bienveillance »
 - Une approche scientifique et méthodologique du travail
 - Une recherche des « raisons » de l'autre
 - La notion de participation (réelle) VS participation déculpabilisante mais pourrie
 - S'appuyer sur le principe de subsidiarité
 - Le triangle de Sigault ?
- L'activité déontique

Intervenants :

Fabrice Caton (Ergonome / Directeur) ; Antoine Duarte (Docteur en psychologue)

Programme : 19,5h

Mercredi

9h00-12h30

- Présentations et attentes
- Cas clinique d'une activité médicale structurante : en définir le caractère « prescripteur du travail » / Structurant du travail. Poser la problématique subséquente

14h00-17h00

- Comment comprendre le travail d'un collègue (Médecin du travail / IPRP / Encadrants)
- L'erreur vécue comme opportunité
- Rappels et approfondissements sur l'analyse du travail au regard des points précédents
- Présentation de la journée à suivre

Jeudi

9h00-12h30

- Bilan de la journée précédente, demandes d'ajustements.
- Expérience de Weiss : le pouvoir d'agir diminue le stress
- La mobilisation dans le travail
- Principes de psychodynamique du travail

14h00-17h00

- Les effets du management sur le travail et les opérateurs
- Une conception « Fractale » de l'institution / Continuité des humains
- Manager c'est produire des règles : l'activité Déontique
- Formaliser le travail : écrire les règles pour quoi faire ?
- Genre et Style professionnel
- Présentation de la journée à suivre

Vendredi

9h00-12h30

- Bilan de la journée précédente, demandes d'ajustements.
- Nosographie d'un collectif « malade »
- Une conception « Fractale » de l'institution / Continuité des humains
- Les pistes de solution : le principe de subsidiarité
- Les pistes de solution : Les environnements Capacitants (et la médecine développementale)
- La justice Organisationnelle
- Posture : Un management de Terrain, et loin du terrain

14h00-17h00

- Organiser le dissensus / La controverse
- Le management « Vraiment participatif »
- Décisions collégiales et réunions de décisions stratégiques incluant l'équipe
- Les pièges de la bienveillance, du leadership, du jugement
- Comprendre les raisons de l'autre : comment se départir de son arbitraire, écouter ses incongruences et avoir une approche « scientifique » du travail que l'on va structurer
- Limites et paradoxes d'un management qui décide de la QVT
- Bilan de la formation, construction des suites éventuelles
- Et après tout ça je saurai vraiment « animer une équipe » ? : non, mais problématiser ce qui se passe : oui !

Fiche de pré-inscription Formations 2022

Nom Prénom

Fonction

Hôpital ou Service Inter-Entreprise

Adresse

Tél Email

FORMATIONS

Intitulé de la formation	Dates 2022	Lieu	Cocher la/les case(s)
58èmes Journées nationales de formation de l'ANMTEPH	<i>A venir</i>	Paris	<input type="checkbox"/>
La réglementation dans la FPH	23, 24 et 25 mars	Paris	<input type="checkbox"/>
Risques professionnels en établissements de santé : les troubles musculo squelettiques, les risques psychosociaux, les rayonnements ionisants et les horaires atypiques	11, 12 et 13 mai	Paris	<input type="checkbox"/>
L'ergonomie hospitalière	1, 2 et 3 juin	Paris	<input type="checkbox"/>
Formation des secrétaires des services de santé au travail des établissements de santé	15, 16 et 17 juin	Paris	<input type="checkbox"/>
Pathologies psychiatriques et travail (DPC)	22, 23 et 24 juin	Paris	<input type="checkbox"/>
Évaluation des risques dans les établissements de santé : Focus sur la prévention du risque chimique et biologique	12, 13 et 14 oct.	Paris	<input type="checkbox"/>
Entretiens infirmiers	16, 17 et 18 nov.	Paris	<input type="checkbox"/>
Radioprotection dans les établissements de santé	30 nov., 1 et 2 déc.	Paris	<input type="checkbox"/>
Analyser les ambiances de travail et détecter les risques professionnels associés	7, 8 et 9 déc.	Paris	<input type="checkbox"/>
Animation d'équipe et posture professionnelle	14, 15 et 16 déc.	Paris	<input type="checkbox"/>

Adresser votre fiche de pré-inscription à :

ANMTEPH – 13 rue Henri de Guénégaud – 77410 Fresnes-sur-Marne

Tél : 06 99 38 07 04 – secretariat@anmteph.fr



ANMTEPH

Association Nationale de Médecine du Travail
et d'Ergonomie du Personnel des Hôpitaux

Association Loi 1901

N° SIRET 352 084 255 000 61 - Code APE : 8559B

Organisme de Formation enregistré

sous le numéro 76 66 02030 66

auprès de la DIRECCTE

ODPC enregistré sous le N° 1261

Id. Datadock : 0033619

www.anmteph.fr

Secrétariat : secretariat@anmteph.fr

13 rue Henri de Guénégaud

77410 Fresnes-sur-Marne

06 99 38 07 04

